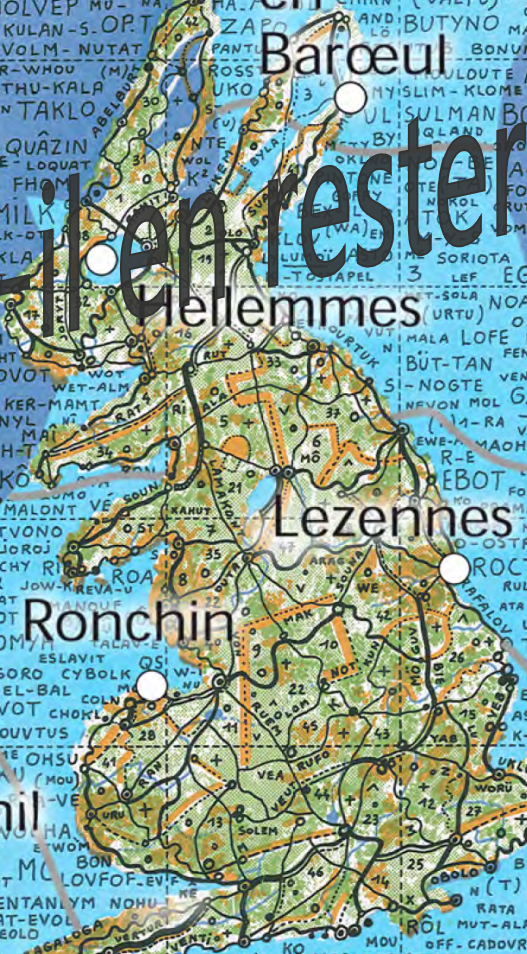


Faut-il en rester là ?



Les 20 ans  
du Fonds d'Art Contemporain  
Frontière ?

## *Les 20 ans du Fonds d'Art Contemporain Frontière\$, faut-il en rester là ? Art et stigmatisation en santé mentale*

Gérard Duchêne a créé ce Fonds d'Art Contemporain en 1996 en invitant des amis artistes à déposer une œuvre et l'a également enrichi de travaux d'artistes venant d'horizons différents. Intervenant artistique dans les ateliers thérapeutiques de Frontière\$, il a été amené à rencontrer des personnes dont la pratique artistique l'a interpellé et intéressé.

Le mélange des œuvres a constitué ce fonds, qui est devenu un outil politique de déstigmatisation des personnes ayant des troubles psychiques.

Géré par l'Association Médico-Psycho-Sociale, il a été repris en 2012 par l'Association Intercommunale de Santé, Santé Mentale et Citoyenneté.

Lors des accrochages, les travaux des artistes sont présentés sans distinction aucune dans des lieux culturels et municipaux. Ils parlent du présent et du regard du visiteur sur des pratiques artistiques diverses, ils ont aussi le rôle de questionner.

Chaque exposition ou accrochage est accompagné d'ateliers de pratiques artistiques autour des œuvres ou de visites de médiation. Pendant toutes ces années, divers projets ont été montés dans des écoles, des médiathèques, des musées ; des accrochages ont eu lieu lors de congrès autour de l'art et de la santé mentale.

En direction de publics divers, afin de les sensibiliser à la question des stigmates dont souffrent les personnes ayant des troubles psychiques et sur le média artistique qui en est un des outils de réflexion.

En vingt ans, quel bilan pouvons-nous faire, aujourd'hui, des actions de cet outil atypique qui est actuellement constitué de près de 700 œuvres sur papier. Ces actions ont-elles eu une influence sur l'évolution des représentations de l'image des personnes souffrant de troubles psychiques ? Et sur l'accès à l'art contemporain pour tous ?

En 20 ans la société a évolué, le service de santé mentale aussi ; le fonds d'art tel qu'il est, est-il toujours d'actualité ?

Je vous invite à réfléchir avec nous sur cet outil, afin de permettre de le faire évoluer et de se questionner sur la manière dont nous pourrions améliorer cette politique.

Pour les artistes qui ont prêté une œuvre, qu'en est-il de votre position là-dessus, pourquoi avez-vous décidé de participer à ce projet ? De quelle manière êtes-vous entré dans ce projet et pourquoi continuez-vous ?

Si vous souhaitez débattre avec nous de ces questions, et de l'art et la stigmatisation en santé mentale, vous serez les bienvenus.

**Le 04 novembre à partir de 18h30 à la galerie Frontière\$**

211 rue Roger Salengro à Hellemmes

03-20-43-71-01 ; [fonds.art.frontieres@gmail.com](mailto:fonds.art.frontieres@gmail.com) ; [www.art-frontieres.fr](http://www.art-frontieres.fr)